

DECRET N° 76-301 du 10 décembre 1976

portant nomination des membres et du président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Equipement (S O N A E).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement;  
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU l'ordonnance N°74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;  
VU le décret N°75-221 du 17 septembre 1975, portant approbation des statuts de la Société Nationale d'Equipement (SONAE) ;  
Sur proposition des administrations et des organismes intéressés ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Equipement (SONAE), les camarades dont les noms suivent :

- SANI-AGATA Mouyinou : Représentant le Ministre du Commerce et du Tourisme,
- TAOFIKI MALIKI : Représentant le Conseil National de la Révolution,
- ALAPINI Armand : Représentant le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
- OUSSOU Elise : Représentant le Ministre Chargé du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures,
- BOKPE Léon : Représentant le Ministre des Finances,
- GLELE Tossa André : Représentant le Ministre de la Fonction Publique et du Travail,
- TOKPASSI Benoît : Représentant le Ministre de l'Equipement (Direction des Routes et Ponts),
- TOSSA Tony : Représentant le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
- ASSOGBA Michel : Représentant le Ministre de la Santé Publique,

- d'ALMEIDA Jérôme : Représentant le Ministre des Transports,
- AYAYI Manassé : Représentant le Ministre Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orienta-  
tion Nationale,
- CHABI M. Aquilas et )  
- EGBENIKPON Z. Servais) Représentants du Personnel,
- le Commissaire du Gouvernement.

ARTICLE 2 - Le Camarade SANI-AGATA Mouyinou est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Equipement.

ARTICLE 3 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 décembre 1976

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Commerce et du Tourisme,

André ATCHADE

Ampliatioms : PR 8 CS 6 CNR 4 MCT 10 autres ministères 14 SONAE 15  
Membres du C.A. 13 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IF-ONEPI 4  
Gde Chanc. 1 UNB 2 FSLEP 2 BN 2 Chamb.Com. 4 JORPB 1